

Le mot vert du mois



Bonjour à vous,
Le compte à rebours est commencé !
Dans moins d'un mois la collecte des matières organiques débutera...

À vos bacs

Vous avez reçu ou vous recevrez bientôt un bac brun de 240 litres ainsi qu'un bac de comptoir de 7 litres vous permettant de participer à la collecte des matières organiques.

Pourquoi participer ?

- Diminuer la quantité de matières allant à l'enfouissement
- Diminuer les coûts relatifs à l'enfouissement des déchets
- Permettre la diminution des gaz à effet de serre
- Atteindre les objectifs ministériels
- Détourner 60% des matières organiques d'ici 2015
- Détourner 100% des matières organiques d'ici 2020
- Participer à un projet novateur au Québec... La biométhanisation

Qu'est-ce que la biométhanisation ?

C'est un procédé permettant de capter les gaz générés par la décomposition de la matière organique et d'alimenter en biocarburant les camions lourds.

À partir de **juin 2015**, vous pourrez disposer de vos restants de table et autres matières organiques dans le bac brun.

Vous avez des questions concernant les matières acceptées et refusées ? Vous vous questionnez sur les façons de faire ?

Pour plus d'informations, consulter le site

Internet

www.collectequicarbure.com ou

Composer le 1 888 856-5552

Environnementalement vôtre,
Marie-Lou Leblanc

Chargée de projet, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Tél.: 418 629-2053 poste 1122



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE 2015



***PRENEZ NOTE QUE LA BIBLIO
EST OUVERTE UN MERCREDI AU
DEUX SEMAINES À 18H30
ET TOUTE LA SEMAINE SUR
LES HEURES DU BUREAU MUNICIPAL
6-20 MAI, 3-17 JUIN***



**DEMANDE DE PERMIS
DE RÉNO,
ETC. . .**

DISPONIBLE SEULEMENT LES LUNDIS AVANT-MIDI

**VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
AU 418-775-4171**

**MONSIEUR GABRIEL DUMONT
INSPECTEUR EN URBANISME**

*LA PENSÉE PRODUIT L'ACTION ET
L'ACTION APPORTE LA SATISFACTION
DANS SES RÉALISATIONS.*

ALFRED ROMANO

PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE GRATUIT

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FORESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN, POUR UN FEU DE JOIE OU UN FEU DE CAMP, SI VOUS NE POSÉDEZ PAS DE FOYER EXTÉRIEUR

RAPPEL



RELAIS DE LA FLAMME DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS DE L'EST DU QUÉBEC.



SE DÉROULERA LE JEUDI LE 28 MAI 2015

NOUS SOLLICITONS VOTRE PARTICIPATION. DÉPART À 8H30 DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONT-JOLI ET LE TRAJET PASSERA PAR ST-JOSEPH. VOUS POUVEZ VOUS JOINDRE À LA MARCHÉ. LE PLAN ET L'HORAIRE EST DISPONIBLE AU BUREAU MUNICIPAL.

**RALLIEMENT DU MONDE RURAL
10E ÉDITION "JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA FIERTÉ RURALE"**

LE 24 MAI À ESPRIT-SAINT, VOUS POUVEZ VISITER LA PAGE FACEBOOK OU CONTACTER DIRECTEMENT AU BUREAU MUNICIPAL D'ESPRIT-SAINT POUR PLUS D'INFORMATION AU 418-779-2716

www.facebook.com/journeedelaresistance

TERRAIN DE JEUX

La municipalité offre aux familles l'opportunité de profiter du terrain de jeux du 29 juin au 7 août 2015. Inscription: 75\$/enfant résidant et 150\$/enfant de l'extérieur.

Date limite le 10 juin

VENTE DE GARAGE

SAMEIDI LE 30 MAI
AU 140 RANG 4 OUEST
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
ARTICLE DE
MAISON, MEUBLES
ETC....



VENTE DE GARAGE

SAMEDI LE 30 MAI
(EN CAS DE PLUIE REMIS AU LENDEMAIN)
DE 9H À 16H

À LA SALLE MUNICIPALE DE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
2236, RUE PRINCIPALE

ORGANISÉE PAR LE GROUPE L' AMICAL
TABLE À LOUER POUR 10\$
COMMUNIQUEZ AVEC
MONIQUE PELLETIER
418-775-2631

PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES
PROCHAIN VERSEMENT
LE 31 MAI



L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS-HORAIRE

Est situé au 428, ch. Perreault Est
Sainte-Flavie
418-785-0055



Lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Samedi de 8h00 à 16h00

C'EST GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL NI AURA PAS
DE COLLECTE DE GROS REBUTS**



À PARTIR DU 4 JUIN
MATIÈRES ORGANIQUES
À TOUTES LES SEMAINES

COLLECTE DE RÉCUPÉ-
TION 14 & 28 MAI



COLLECTES DES ORDURES
MAI 7 & 21



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
G5H 3N8

TÉL.: 418-775-4171

FAX: 418-775-3004

COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

[www.facebook.com/
munstjosephdelepage](http://www.facebook.com/munstjosephdelepage)

HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du :

Lundi au jeudi

8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00

Et le vendredi

8h30 à 12h00

L'INFO MUNICIPALE
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

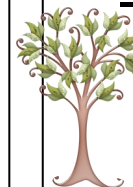


DIMANDE LE 10 MAI

BONNE FÊTE DES MÈRES



MOIS DE L'ARBRE



DISTRIBUTION DE
PLANTS D'ARBRES

C'EST GRATUIT!

LE MARDI LE 19 MAI
ENTRE 8H00 À 18H00
AU BUREAU MUNICIPAL
APPORTEZ VOS SACS

